

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014

\*\*\*\*\*

Convocations adressées le 18 avril 2014

\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

- Présentation Compte Administratif 2013
  - o Commune et Assainissement
- Vote du Compte Administratif 2013 et Affectation des Résultats
  - o Commune et Assainissement
- Approbation du Compte de Gestion 2013
  - o Commune et Assainissement
- Vote des taux d'imposition 2014
- Présentation du Budget 2014
  - o Commune et Assainissement
- Vote du Budget 2014
  - o Commune et Assainissement
- Indemnités du Maire et des Adjoints
- Infos et questions diverses

*L'an deux mil quatorze et le lundi vingt-huit avril, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.*

Etaient présents : Mr Vincent AHÜ, Mme Aline GALLY, Adjoints  
Mmes Bernadette BARBIER, Marie CASTEL, Isabelle DOMINJON, Monique OTTELET ;  
Mrs Bernard DEVELEY, Pascal FEVRE, André LEFEVRE, Éric MANACH

Absents excusés : -

Absents : -

Secrétaire : Vincent AHÜ



### PRESENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2013

#### ▪ Commune

*Le Maire présente à l'assemblée le compte administratif de la commune, qui fait ressortir les résultats suivants au 31/12/2013 :*

<i>Section Investissement</i>	<i>:</i>	<i>Excédent</i>	<i>:</i>	<i>14 646.52 €</i>
<i>Section Fonctionnement</i>	<i>:</i>	<i>Excédent</i>	<i>:</i>	<i>70 555.87 €</i>
<i>Soit un résultat global de</i>	<i>:</i>	<i>Excédent</i>	<i>:</i>	<i>85 202.39 €</i>

#### ▪ Assainissement

*Le Maire présente à l'assemblée le compte administratif du service assainissement, qui fait ressortir les résultats suivants au 31/12/2013 :*

<i>Section Investissement</i>	<i>:</i>	<i>Déficit</i>	<i>:</i>	<i>13 241.00 €</i>
<i>Section Fonctionnement</i>	<i>:</i>	<i>Excédent</i>	<i>:</i>	<i>124 176.65 €</i>
<i>Soit un résultat global de</i>	<i>:</i>	<i>Excédent</i>	<i>:</i>	<i>110 935.93 €</i>

### VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2013 ET AFFECTATION DES RESULTATS

*Visa Préfecture le :*

#### ▪ Commune

*Le Conseil Municipal vote le compte administratif 2013, et décide d'affecter les résultats suivants au 31/12/2013 au budget 2014 comme suit :*

\* Section Investissement Article 001 « excédent antérieur reporté »  
◆ Recettes : + 14 646.52 €

\* Section Fonctionnement : Article 002 « excédent antérieur reporté »  
◆ Recettes : + 70 555.87 € + 229.78 € du Budget AFR  
suite dissolution

▪ Assainissement

Le Conseil Municipal vote le compte administratif 2013, et décide d'affecter les résultats au 31/12/2013 au budget 2014 comme suit :

\* Section Investissement : Article 1068 « excédent d'exploitation capitalisé »  
◆ Recettes : + 124 176.55.- €  
Article 001 « déficit antérieur reporté »  
◆ Dépenses : - 13 241.- €

\* Section Exploitation : l'excédent d'exploitation est versé en totalité en Investissement

### APPROBATION COMPTE DE GESTION 2013

▪ Commune :

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2013 de la commune, dressé par Monsieur le Percepteur de Chablis.

▪ Assainissement :

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2013 du service Assainissement, dressé par Monsieur le Percepteur de Chablis.

### PRESENTATION BUDGET 2014

▪ Commune

Le Conseil Municipal examine en détail le projet du budget 2014 de la Commune préparé par la Commission des Finances. Il n'y apporte aucune modification.

▪ Assainissement

Le Conseil Municipal examine en détail le projet du budget 2014 de l'Assainissement préparé par la Commission des Finances. Il n'y apporte aucune modification.

### VOTE DU BUDGET 2014

Visa Préfecture le :

▪ Commune : Le Conseil Municipal vote le budget 2013 de la Commune qui, après affectation des résultats, s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

\* Section Investissement : 191 888.- €

\* Section Fonctionnement : 347 691.- €

Visa Préfecture le :

▪ Assainissement : Le Conseil Municipal vote le budget 2014 du service Assainissement qui, après affectation des résultats, s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

\* Section Investissement : 441 277.- €

\* Section Exploitation : 15 800.- €

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Visa Préfecture le :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux 2014 à leur niveau de 2013, à savoir :

❖ Taxe d'habitation :	19.86 %
❖ Taxe Foncière sur bâti :	13.91 %
❖ Taxe Foncière non bâti :	33.80 %
❖ Cotisation Foncière des Entreprises :	23.42 %

## **INDEMNITE DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Visa Préfecture le :

En application de l'article L.2123-23 du CGCT, le Conseil Municipal décide de fixer les indemnités suivantes à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014 pour le Maire et les Adjointes :

- Maire : 17 % de l'indice Brut 1015
- Adjointes : 6.6 % de l'indice Brut 1015

## **INFOS ET QUESTIONS DIVERSES :**

**\*\* Désignations des délégués pour :**

- ❖ Correspondant de la Défense : M. André LEFEVRE
- ❖ GIP E-BOURGOGNE : Mme Aline GALLY
- ❖ CNAS : M. Vincent AHÛ
- ❖ SAEP : désignation d'un suppléant : M. André LEFEVRE
- ❖ CCAS : désignation d'un membre supplémentaire : M. Vincent AHÛ
- ❖ Commission Agriculture : M. Maurice MOCQUOT, M. André LEFEVRE, M. Bernard DEVELEY

La séance a été levée à 23 h 00

Varenes, le 30 avril 2014

Le Maire,  
Maurice MOCQUOT

